



Compte rendu du 5 mars 2020 : visite de terrain en baie d'Authie (pendant les travaux de dragage), dont l'objectif est l'extraction puis le réensemencement de coques

Note du GEMEL n°20-004

Le 4 mai 2020

La réunion du 13 février 2020, organisée par Monsieur Yvan Guiton (DML), portait principalement sur la faisabilité de l'extraction de coques de gisements menacés (par des travaux ou de la mortalité par exemple) et du réensemencement de ces coques sur une autre zone.

Le gisement de coques de Fort-Mahon est coupé d'Ouest en Est, au niveau de la digue Barrois pour des travaux de dragage et de ré-ensablement du bois de Sapins (initiés début février 2020).

Pour mettre en place ce projet, une visite de terrain sur les gisements de Fort-Mahon et de Groffliers (en baie d'Authie) s'est tenue le jeudi 5 mars 2020. L'objectif est de récupérer les coques sur 100 m autour de la digue Barrois pour les réensemencer sur les gisements de la « Bâche trempette » (au Nord du gisement de Fort-Mahon) et de Groffliers (Figure 1).

Cette note dresse le constat de cette visite et vient en complément du compte rendu du CRPMEM des Hauts-de-France (mail rédigé par Monsieur Yvart Julien, Garde-Juré en date du 5 mars 2020).

Lors de cette visite de terrain, étaient présents :

- Monsieur Congy (CA2BM)
- Monsieur Clerc (CA2BM)
- Monsieur Norel (Représentant de la société de travaux Guintoli)
- Monsieur Yvart (Garde-Juré, CRPMEM),
- Monsieur Gamain (Président des pêcheurs à pied),
- Monsieur Derosière (Pêcheur à pied)
- Madame Rocroy (Chargée d'études scientifiques, GEMEL).

Pour le réensemencement de coques, d'après la littérature (Desprez *et al.*, 1996), il faut au minimum une densité de coques de **3 kg/m²**. Cela prend en compte la partie des coques qui ne va pas se maintenir dans le nouveau milieu et la biomasse de coques restante qui doit être assez importante pour l'écosystème (capacité de reproduction notamment) et pour une éventuelle exploitation du gisement par les pêcheurs.

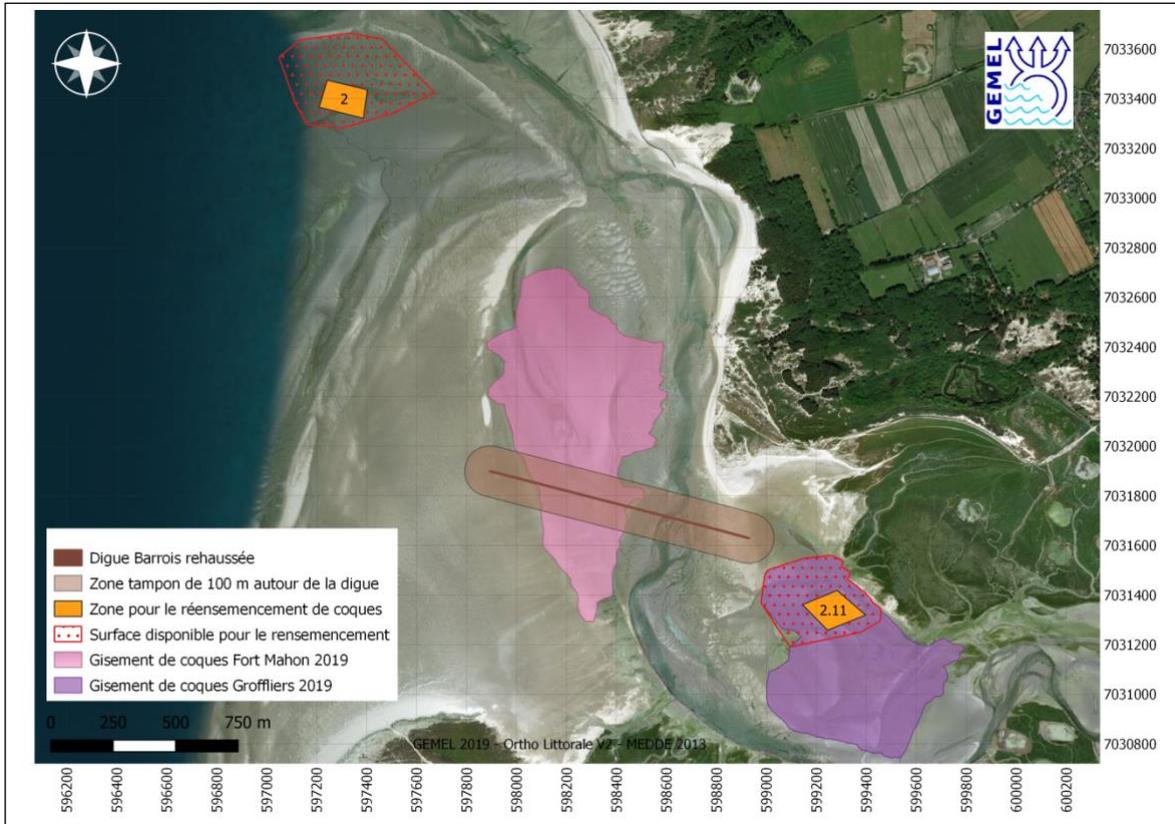


Figure 1 : Cartographie du projet : zone de coques à prélever sur Fort Mahon pour le réensemencement sur les gisements de Groffliers et de la Bâche trempette

D'après l'évaluation de gisement de coques réalisée par le GEMEL, fin octobre 2019 (Rocroy *et al.*, 2020), avant les travaux de dragage et en considérant une emprise de 100 m autour de la digue Barrois (soit 8,10 ha), il devrait y avoir au 1^{er} février 2020, 124,2 tonnes de coques de taille supérieure à 13 mm (note GEMEL 20-001). La détermination des 13 mm est issue de la modélisation de la croissance des coques à partir des prélèvements d'octobre, où seules les coques de plus de 10 mm sont retenues dans le crible. Selon le modèle de croissance des coques en baie d'Authie, au 1^{er} février, les coques de 10 mm devraient mesurer 13 mm.

Ce jour, la Basse Mer est à 14h30 pour un coefficient de marée de 36, ce qui ne permet pas d'accéder à la zone de la « Bâche trempette ». Mais la semaine suivante, les coefficients de marée dépassant les 100, le réensemencement sera possible sur cette zone.

Les objectifs de cette visite sont :

- de vérifier les densités de coques restantes autour de la digue Barrois,
- de faire une visite de contrôle des sites d'accueil pour le réensemencement,
- de tester les engins de chantier pour faire l'extraction et le réensemencement des coques,
- de définir le meilleur protocole pour le réaliser.



Pour rappel, les coques aiment les sédiments des estuaires où l'eau, moins agitée qu'au large, dépose sur le fond une couche de sable et de vase mélangés. C'est une espèce ubiquiste qui se répartit des sables fins jusqu'aux vases sableuses et dont la granulométrie du sol dans lequel elle vit, varie entre 100 et 400 μm (Guillou *et al.*, 1990) avec un *preferendum* à 150 μm .

Ces particules fines permettent au sol de garder assez d'eau à marée basse (essentielle à la survie des coques) pour résister au vent qui désagrège la couche de sable (Lemoine *et al.*, 1988).

La visite débute sur le gisement de Groffliers, potentiel site d'accueil des coques à extraire de Fort-Mahon. Il est constaté un changement de substrat vers un sédiment plus dur et plus grossier (donc moins vaseux) ainsi qu'une baisse importante de la densité de coques par rapport aux données d'évaluation de gisement de fin octobre 2019.

La visite se poursuit à pied jusqu'au gisement de Fort-Mahon, autour de la digue Barrois. Selon la zone, les observations sont différentes :

- Au Sud de la digue Barrois, la densité de coques est presque nulle et le substrat est dur et sableux, comme à Groffliers.
- Au Nord de la digue Barrois, une veine comprenant des coques en majorité de taille pêchable (> 27 mm) est observée. Elle est perpendiculaire à la digue et mesure quelques dizaines de mètres de large sur plusieurs dizaines de mètres de long. La veine a une surface plus faible que la zone de gisement au Nord de la digue évaluée en octobre 2019 et prévue pour l'extraction de coques (Rocroy *et al.*, 2020).

On peut conclure de cette visite, qu'il y a eu un changement de substrat sur les gisements de coques de Groffliers et de Fort-Mahon, au Sud de la digue Barrois. En conséquence, si des coques sont implantées dans cette zone elles vont mourir avant de pouvoir s'enfouir.

De plus, on constate la disparition partielle des 124 tonnes de coques attendues autour de la digue Barrois et que les coques restantes sont déjà de taille importante.

Donc, du fait des trop faibles densités de coques au point d'extraction et du mauvais substrat en zone de réimplantation, il a été décidé après la visite, lors du débriefing d'annuler le processus d'extraction et de réensemencement des coques en baie d'Authie ; ceci afin de permettre aux coques restantes, de se reproduire pour renouveler le gisement et limiter les bouleversements de l'écosystème.

A la fin des travaux (prévue fin août 2020), une évaluation des gisements de Fort-Mahon et de Groffliers sera effectuée par le GEMEL afin de comparer les densités de coques avant et après les travaux en baie d'Authie.

Mélanie Rocroy
Chargée d'études



Groupe d'Etude des Milieux Estuariens et Littoraux

115, Quai Jeanne d'Arc – 80230 SAINT VALERY SUR SOMME

☎ : 03 22 26 60 40 – ✉ : contact@gemel.org

Association Loi 1901 – Siret : 32855716000038 – Code APE : 9499 Z

Bibliographie

- Guillou, J., Bachelet, G., Desprez, M., Ducrotoy, J.-P., Madani, I., Rybarczyk, H., Sauriau, P.-G., Sylvand, B., Elkaim, B., Glermarec, M., 1990. Les modalités de la reproduction de la coque (*Cerastoderma edule*) sur le littoral français de la Manche et de l'Atlantique. *Aquat. Living Resour.* 3, 29–41.
- Lemoine, M., Desprez, M., Ducrotoy, J.-P., 1988. Exploitation des ressources en bivalves de la baie de Somme : Aménagement de la pêche à pied et état de la ressource en coques, IFREMER, GEMEL.
- Rocroy, M., Darras, J.-C., Talleux, J.-D., 2020. Evaluation des gisements de coques *C. edule* de la baie d'Authie (Fort-Mahon et Groffliers) - avant les travaux de dragage et de ré-ensablement au Bois de Sapins par CA2BM, année 2019. (Rapport du GEMEL 20-002). GEMEL, Saint-Valery-sur-Somme (France).
- Rocroy, M., 2020. Note sur le réensemencement de coques en baie d'Authie (Fort-Mahon) suite aux travaux de dragage de 2020. (Note du GEMEL 20-001). GEMEL, Saint-Valery-sur-Somme (France).